

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT

PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/006-2019/CNT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DES APS / APD / DAO POUR L'HYBRIDATION DE CERTAINES CENTRALES THERMIQUES EN CENTRALES SOLAIRES PHOTOPHOLTAÏQUES / DIESEL DANS LE CADRE DU PROJET ASBRC

1. CONTEXTE

Afin d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté, le Gouvernement de la République Gabonaise a élaboré en juillet 2012, un document d'orientation stratégique dénommé « le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) » qui décline en programmes et actions ciblés, la vision qui fera du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Ce document intègre tous les engagements pris par le Gouvernement Gabonais sur le plan national et international.

Ainsi, conformément aux orientations du PSGE et dans la droite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement et, un accès aux infrastructures d'hydraulique villageoise à hauteur de 75%.

Les investissements alloués à la mise en œuvre de programmes d'électrification et d'hydraulique ont permis d'enregistrer de nets progrès dans les grands centres urbains. Cependant, de nombreuses insuffisances persistent encore. C'est le cas au niveau des populations des zones rurales qui restent très en marge de ces avancées.

Pour y remédier, le PSGE prévoit un ambitieux programme de restructuration de l'ensemble du système énergétique au travers de nombreux projets structurants privilégiant les énergies renouvelables.

Au nombre des investissements prévus, un projet en partenariat avec la Banque Mondiale, piloté par le Ministère des Mines, de l'Energie et des Ressources Hydrauliques (MMERH), dénommé « **Accès aux services de base en milieu rural et renforcement de capacités** », constitue le volet rural et péri-urbain de ce programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, il est prévu, entre autres, le renforcement des capacités de production d'électricité par des centrales solaires hybrides en zone rurale.

L'évaluation réalisée par l'équipe technique DGE/SEEG révèle que les minicentrales thermiques **d'Aboumi, Batouala, Danguï, Guiétsou et Mourindi** nécessitent d'être hybridées afin de permettre à la SEEG de limiter les interventions et de réduire la quantité de gasoil utilisé pour la production de l'électricité.

Afin de pouvoir monter les dossiers d'appels d'offres et de fournir les spécifications techniques, l'UEP en collaboration avec la DGE et la SEEG se propose de recruter un consultant pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction des centrales hybrides solaire/diesel.

Objectif général

L'objectif global du projet est d'ajouter à la source thermique existante (Groupe électrogène) la minicentrale solaire dans le but de mieux gérer la pointe, de limiter la quantité de gaz à effet de serre et de réduire considérablement la consommation du gasoil. Les résultats de cette étude permettront de sécuriser l'alimentation électrique des sites retenus ainsi que la densification des réseaux HTA/BTA dans les localités concernées par l'hybridation. Ces localités sont Aboumi, Batouala, Danguï, Guiétsou et Mourindi dont la pointe journalière ne dépasse pas 25 kW. La conformité des réseaux HTA/BT, éventuellement, existants des localités choisies seront ainsi vérifiés. Dans le cas contraire, devront être mis aux normes.

La mission confiée au Consultant consiste en la réalisation des études de faisabilité technique, économique et financière (APS, APD et DAO), en vue de la construction de centrales solaires photovoltaïque par hybridation des centrales thermiques exploitées par SEEG

Les résultats de cette étude permettront de sécuriser l'alimentation électrique des sites retenus ainsi que la densification des réseaux HTA/BTA.

COMPETENCES ET PROFIL DU CONSULTANT

Pour les besoins de la mission, le Consultant devra disposer d'expériences dans la réalisation d'études de faisabilité pour la construction des centrales hybrides solaire/diesel, il est tenu de mobiliser les experts clés ci-dessous :

- Un (01) Chef de projet (Bac. + 5 ans en génie-électrique ou en gestion des projets) disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 (dix) ans dans le domaine des études et/ou travaux de construction des ouvrages électriques ;
- Un (01) Ingénieur Energie renouvelable (Bac. + 5 ans), Chef de mission, disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 7 (sept) ans dans les études de conception et/ou les travaux de construction/montage des centrales solaires photovoltaïques ;
- Un (01) Ingénieur électricien Senior (Bac. + 5 ans), disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 6 (six) ans dans le domaine des études d'intégration des réseaux électriques ;
- Un (01) Dessinateur titulaire au moins du diplôme de Technicien supérieur en topographie ou en bâtiment/Travaux publics et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 (cinq) ans dans la conception/réalisation des massifs des fondations et la production des plans pour les infrastructures électriques ;
- 01 (un) Expert environnementaliste disposant des qualifications et compétences avérées (au moins 5 ans) dans la réalisation des EIES.

La langue de travail est le français.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de Janvier 2011 – Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Qualité et Coût des Consultants – SFQC).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en groupement.

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande à l'adresse ci-après :

Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 01 73 19 63 (+241) 06 63 16 00, (+241) 04 63 11 99 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippegabon@cntippee.org, amavoungou@cntippee.org, bsonkos@yahoo.fr

Les plis porteront la mention suivante :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DES APS / APD / DAO POUR L'HYBRIDATION DE CERTAINES THERMIQUES EN CENTRALES HYBRIDES SOLAIRES PHOTOPHOLTAÏQUES / DIESEL DANS LE CADRE DU PROJET ASBRC ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct du 03/10/2019 au 17/10/2019 à l'adresse suivante :

**Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Haut de Gué-Gué, n° 117 impasse André MBA OBAME
B.P. : 22 Libreville - GABON**